

Cahier des exigences d'entrée aux programmes de Musique

**CN
DF**
COLLÉGIAL PRIVÉ



Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Québec G3A 1B3
418 872-2041 / 1 800 463-8041
www.cndf.qc.ca

Tests théoriques

Première partie

Un test théorique sur les notions suivantes :

- Notation musicale : portée, notes, figures de notes et de silences, clés, liaisons, principaux termes de mouvements et de nuances.
- Rythme : mesures simples et composées et division de la mesure.
- Intervalles : tons, demi-tons, mouvements conjoints et disjoints, intervalles simples, mélodiques et harmoniques, renversements d'intervalles.
- Tonalité : modes majeur et mineur, gamme chromatique, degrés, accords de trois sons majeurs et mineurs.

Pour vous préparer adéquatement, nous vous suggérons les volumes suivants :

- Notions élémentaires de la musique, Barbara WHARRAM (Éditions Harris, Toronto)
- Cahier de théorie de l'Université Laval, vol. I et autres

Deuxième partie

Vous devrez solfier des fragments mélodiques dans les tonalités allant jusqu'à deux dièses ou deux bémols, de caractère non modulant, en clé de sol. Vous devrez également faire une lecture à vue de fragments rythmiques simples (référez-vous à la page suivante).

Troisième partie

Vous devrez prendre en dictée des courts fragments mélodiques et rythmiques (référez-vous à la page suivante).

Exemple de dictée et de solfège

Niveau d'entrée au cours 551-101-NF

A) Solfège et dictée rythmiques :



B) Solfège et dictée mélodiques :



Important

Pour être admis dans les cours de Formation auditive I et Langage musical I, le candidat doit maîtriser les éléments mentionnés ci-dessus. Des cours d'appoint en formation auditive et en théorie sont offerts à ceux qui n'ont pas les acquis musicaux requis pour l'admission régulière aux programmes de Musique.

Contrebasse

Ces exigences sont présentées comme étant un idéal pour une audition instrumentale.

Toutefois, il est important de vous présenter même si vous ne répondez qu'en partie à ces exigences.

Le candidat devra :

- Jouer les gammes majeures et mineures (jusqu'à trois altérations).
- Jouer deux pièces de styles contrastants.
- Se soumettre à une épreuve de lecture à vue.

À noter que le candidat devra apporter ses partitions.